

CNSSAP NEWS

MAGAZINE CNSSAP N°11 / DECEMBRE 2020

*
RDC : Après Annus Mirabilis et Ad Maiora,
La CNSSAP présente
Citius !



TOUS SOLIDAIRES,
TOUS BÉNÉFICIAIRES



SOMMAIRE



RDC : APRÈS ANNUS MIRABILIS ET AD MAIORA,

P.4 LA CNSSAP PRÉSENTE *CITIUS* !



P.6

LA CNSSAP S'EN VA EN GUERRE CONTRE LA CORRUPTION !



P.7

RÉFORME DE LA SÉCURITÉ SOCIALE :

LE PARI RÉUSSI ?



P.8

OPEN DAY
AVEC LA CLIENTÈLE



AISS :

ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES
ENRICHISSANT ENTRE LA
CNSSAP ET LE BLAISAC

P.10

CNSSAP : REPRISE DES ACTIVITÉS
DE SENSIBILISATION DE TERRAIN

P.12

FOCUS SUR LA REVUE
DE DIRECTION 2020

P.14

ACTIVITES SPORTIVES

P.16



Éditeur responsable
TOMBOLA MUKE, Chargé de mission

Rédacteur en Chef
KANIKI DAN, Chargé de communication

Equipe de rédaction
Gloria KUMWIMBA,
Merdi BOSENGELE

EDITORIAL

« Le seul endroit où le succès précède le travail est dans le dictionnaire. »

Vidal Sassoon

L'année 2020 touche à sa fin. Une année particulière qui a vu l'univers languir face à l'attaque sanitaire sans appel due à la Covid-19. Nul n'ignore les pertes en vies humaines ainsi que les dégâts économiques qui ont tristement marqué quasiment les deux bouts de l'année sur tous les microcosmes de notre vécu quotidien. Ça ne sera assurément pas avec une note gaie que l'on se rappellera de cette année. Du moins, c'est avec beaucoup de courage et l'énergie du survivant que nous envisageons nos lendemains.

A la CNSSAP, nous avons refusé de courber l'échine face à ce qui pouvait devenir la meilleure excuse pour ne pas avancer. Luther King nous avertissait déjà par son : « *Si vous ne pouvez pas voler, alors courez ; Si vous ne pouvez pas courir, alors marchez ; Si vous ne pouvez pas marcher, alors rampez ; Mais quoi que vous fassiez, vous devez continuer à avancer* », parce qu'était-il convaincu que les conditions ne sauraient toujours se prêter à nos préférences pour atteindre nos objectifs.

Et à la CNSSAP où la vénération du travail en a fait le fondement de toute motivation, feu fût fait de tout bois pour résister à la non qualité. A la faveur de toutes les idées novatrices et des process du monde de ce jour, nous avons encore payé notre succès au prix le plus fort de l'indéfectible attachement au bien-être de nos clients qui auront enregistré 0 arriéré de pension, au prix du maintien de notre système de management de la qualité qui a demeuré droit dans ses bottes, sous haute surveillance, encensé par la culture de l'amélioration continue devenue notre quotidien.

La CNSSAP n'aura ni fait un pas en arrière ni stagné, elle a avancé. La CNSSAP a notamment honoré le pari de présenter un troisième rapport annuel, celui de 2019 dénommé *Citius!* qui, dans un des contextes les moins aisés, a vu le jour et a ravivé notre engagement, mieux qu'une simple promesse, de rendre compte. Autant que faire se put, nous avons également tablé sur notre programme d'activités qui nous astreint à la rencontre, à l'échange et à la familiarisation d'avec notre clientèle.

Ainsi, dans le respect des mesures barrières, nos activités de journées portes ouvertes et de sensibilisation de terrain ont été tenues. Le dernier trimestre 2020, celui que nous comptons dans ce numéro, cristallise les efforts de redressement et le nouvel an que nous daignerons entamer en 2021.

Pour cette perspective, nous avons en ligne de mire une fois de plus la satisfaction toujours améliorée pour les services que nous rendons. Nous envisageons pour cela implémenter un système de management de la continuité d'activité afin que d'ores et déjà rien ne vienne à bout de cet engagement constamment renouvelé. Nous entrevoyons une nouvelle année richement parsemée de succès et de conquêtes qui feront agiter le drapeau national sous un beau jour. A nos clients et à tous nos compatriotes, nous émettons le vœu de bâtir un Congo plus beau qu'avant.

Bonne année 2021 !

Tombola Muke
Chargé de mission



RDC : APRÈS ANNUS MIRABILIS ET AD MAIORA, LA CNSSAP PRÉSENTE *CITIUS* !

« Bis repetita placent » !

L'histoire se répète, cette fois-ci, de la plus belle des manières à la CNSSAP. Cet aphorisme qui est l'extrait de « l'Art poétique » d'Horace (365 après JC), renseigne que lors de la narration des histoires liées aux mythes, le même détail était répété plusieurs fois. Plus l'histoire se répétait, plus elle plaisait. Aujourd'hui, mieux qu'hier, la CNSSAP continue à écrire ses plus belles lettres de noblesse dans le firmament des services publics de l'Etat en République démocratique du Congo. Après « Annus mirabilis » et « Ad maiora », « Citius ! », l'intitulé du rapport annuel 2019, a vu le jour, nonobstant un léger retard dû notamment à la présence de la pandémie de la COVID-19 ayant quelque peu bouleversé le chronogramme d'activités de la CNSSAP.

Dans une cérémonie officielle tenue dans la salle Panorama du Fleuve Congo Hôtel, le 20 octobre 2020, le Ministre de la Fonction publique, Mme Yollande EBONGO BOSONGO a baptisé le rapport annuel 2019 « Citius ! » de la CNSSAP, sous le regard de son Chargé de mission TOMBOLA MUKE, en présence bien sûr des membres du Gouvernement, des Députés nationaux, du représentant de l'Ambassadeur de France en RDC, des Secrétaires généraux et plusieurs autres invités de marque qui, d'après leurs témoignages, ont été impressionnés de



par la constance, le devoir de redevabilité et la transparence qui ne cessent d'animer tous les jours, tous les mois et toutes les années la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents publics de l'Etat depuis trois ans d'opérationnalisation de son métier.

Zoom sur les chiffres clés

Dans sa présentation sommaire du rapport annuel 2019, le Chargé de mission TOMBOLA MUKE a laissé entendre que, contrairement à l'année 2018, 2019 aura été plus que productive, notamment en ce qui concerne le métier. Concrètement, 904 retraités ont été immatriculés en 2019 contre 899 en 2018. La CNSSAP a recouvré 100 % des cotisations sociales de l'année s'élevant à CDF 24,6 milliards. Aussi, a-t-elle payé l'ensemble des prestations à hauteur de CDF 1,5 milliard. Elle a compté 172.204 cotisants en 2019 contre 164.626 une année auparavant. Ses réserves investies en dépôts à terme ont atteint USD 20,1 millions à fin 2019 venant de USD 9,4 millions en 2018. Une croissance incroyable rendue possible grâce à la gestion orthodoxe et l'intégration de la nouvelle donne du Système de management de la qualité (SMQ). A en croire son Chargé de mission M. TOMBOLA MUKE, « tous les indicateurs de gestion sont au vert à fin 2019 ».

Audits qualité et financiers

Le Chargé de mission a fait savoir à l'assistance que la CNSSAP a connu trois audits qualité suivant la norme ISO 9001 version 2015 et deux financiers, afin d'améliorer de façon continue la qualité des services rendus à ses assurés. Tous les états financiers de la CNSSAP ont été passés au peigne fin, a-t-il révélé. Dans le cadre de la mise en place du Système de management de la qualité, la CNSSAP a fait l'objet de plusieurs audits de son système dont celui de certification en décembre 2019 par l'organisme certificateur AFNOR Certification. « Aux termes de cet audit, le Système mis en place par la CNSSAP a été jugé conforme aux exigences de la norme ISO 9001 version 2015 », a-t-il renchéri, une première pour une institution publique nationale.

Après ce speech, question de lier l'utile à l'agréable, un mini sketch live instructif sur



les avantages de la sécurité sociale a été mis sur scène par les artistes comédiens BODO et MBUDI. Il s'en est suivi le discours de Madame le Ministre de la Fonction publique, Yollande EBONGO BOSONGO. Celle-ci a promis aux responsables de la CNSSAP que le Gouvernement, en sa qualité de géniteur et partenaire privilégié de la CNSSAP, va continuer, à travers son ministère, à veiller de près à la parcimonie de la gestion globale et particulièrement celle des cotisations sociales.

Elle a conclu son message par des mots de bénédictions au moment de baptiser le document.



Aux termes de cet audit, le Système mis en place par la CNSSAP a été jugé conforme aux exigences de la norme ISO 9001 version 2015

LA CNSSAP S'EN VA EN GUERRE CONTRE LA CORRUPTION !

L'année 2019 aura définitivement marqué l'engagement irrévocable de la CNSSAP en faveur de la satisfaction aux attentes et exigences de ses clients, à travers l'implémentation du système de management de la qualité. Aux termes de nombreux audits, la CNSSAP a été certifiée ISO 9001 version 2015. Ce couronnement, comme étant la première institution publique certifiée ISO 9001 en RDC et seulement la quatrième en Afrique dans le domaine de la sécurité sociale, est venu consolider sa marche vers sa vision de Caisse de retraite de référence en Afrique.

Se voulant être une référence à tout point de vue, la CNSSAP a implémenté au cours du mois de novembre 2020 sa politique anti-corruption. Cette dernière a pour objet d'assurer et d'encourager l'application stricte des règles en matière d'intégrité et d'éthique personnelle et organisationnelle aussi bien au niveau interne qu'externe. Pour ce faire, un référentiel des principes et des procédures, à respecter dans le cadre de la réalisation des activités, sera mis à la disposition des employés et partenaires de la CNSSAP. Le Système de Management Anti-Corruption « SMAC » contiendra également des indicateurs conçus pour identifier et évaluer les risques de corruption, ainsi que pour prévenir et détecter les actes de corruption et y remédier.

Ainsi, dans cette perspective, la CNSSAP s'est engagée sur les objectifs suivants :

- **Interdire** toute forme de corruption en interne ou en externe et encourager la mise en œuvre des dispositions du SMAC pour prévenir les actes de corruption ;
- **Satisfaire** les exigences réglementaires en matière de lutte contre la corruption ainsi que celles de la norme ISO 37001 ;
- **Sensibiliser** et informer les employés sur les risques de corruption ;

- **Obtenir** des employés une remontée d'information en cas de situation non conforme aux règles éthiques établies sans peur de représailles (dispositif d'alerte) ;
- **Définir** et **évaluer** les conséquences du non-respect de la politique anti-corruption.



La direction de la CNSSAP s'est engagée à mettre à disposition les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs ciblés par cette démarche qui se veut conforme aux exigences de la norme ISO 37001 version 2017.

Aussi, pour l'amélioration continue du SMAC qui est mis en œuvre, la direction de la CNSSAP s'est engagée à mettre à disposition les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs ciblés par cette démarche qui se veut conforme aux exigences de la norme ISO 37001 version 2017. Par ailleurs, la fonction conformité et anti-corruption sera assurée par le service qualité, contrôle et gestion des risques. En toute indépen-

dance, il aura la responsabilité de sensibiliser, coordonner, assurer la mise en œuvre et rendre compte du fonctionnement du système de management anti-corruption.

Fort de l'enjeu de cette démarche, et comptant sur la culture d'excellence caractéristique de la CNSSAP, le Chargé de mission de la CNSSAP a sollicité l'implication de tous les membres du personnel pour la réussite de cette politique et les a encouragés à signaler, à travers les canaux indiqués, et en toute indépendance, tout indice de corruption qui peut être identifié dans leur environnement de travail immédiat.

Car, point n'est besoin de rappeler que la corruption est l'un des plus grands périls qui menacent le progrès, la pérennité, la stabilité et la sécurité des actifs des organisations, y compris la qualité des services rendus à la clientèle.



RÉFORME DE LA SÉCURITÉ SOCIALE : LE PARI RÉUSSI ?

C'est pour répondre à cette problématique que le Chargé de mission de la CNSSAP a participé à la première journée scientifique organisée le mercredi 20 novembre 2020 par la revue scientifique Doc et Juris, en partenariat avec le cabinet d'avocats d'affaires OVK LAW FIRM.

« 20 ans de réformes des lois. Bilan, perspectives et développement de la RDC ». C'est le thème principal développé pendant cette journée, qui a vu défiler au parloir professeurs d'université, avocats et spécialistes en Droit. Deux temps forts ont marqué cette journée scientifique. La première partie a été consacrée aux questions de droit civil et de procédure judiciaire, la deuxième quant à elle a été focus sur les aspects liés au droit des affaires.

Dans son exposé intitulé : « Réforme de la sécurité sociale : le pari réussi ? », Tombola Muke, Chargé de mission de la CNSSAP, a brossé le tableau de la sécurité sociale dans le secteur public en RDC. Il a rappelé l'existence du système octroyé ou non contributif de la sécurité sociale qui a prévalu depuis la nuit des temps avant l'avènement de la CNSSAP, système dans lequel l'agent demeure entièrement à charge de l'employeur même après avoir été admis à la retraite. Il a à ce sujet précis relevé le fait que ce système a fini par être aux prises avec de nombreux défis et limites, notamment la faiblesse des pensions allouées ainsi que la complexité de la gestion des effectifs des prestataires par l'Etat. Ce système a aussi fait face à la persistante question de la soutenabilité budgétaire et la viabilité d'un tel dispositif de protection sociale, sans mécanisme de prise en charge exclusivement dédié à l'agent.

C'est ainsi qu'à la faveur du programme d'action du gouvernement 2012-2016, de la stratégie révisée de la réforme de l'administration publique, il a été institué en 2016 un nouveau régime de sécurité sociale pour les agents publics de l'Etat, à travers la loi n°16/013 du 15 juillet 2016 portant statut des agents de carrière des services publics de l'Etat.

Il s'agit d'un régime contributif obligatoire géré par une institution autonome dénommée Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat (CNSSAP), qui devrait permettre de verser, de manière pérenne, des prestations décentes à tous les agents éligibles à la retraite.

Quelques paris à réussir

En dépit des paris déjà gagnés, le Chargé de mission de la CNSSAP a fait savoir que de nombreux autres restent à réussir pour faire avancer l'agenda de la réforme de la sécurité sociale des agents publics. Il en a cité trois principaux. Le premier est celui de l'extension du champ d'application personnel de la couverture assurée par la CNSSAP. En effet, il faut une nouvelle loi spécifique à la sécurité sociale des agents publics pour permettre d'élargir la couverture aux catégories à statuts spécifiques (armée, police, magistrat, enseignants) à ce jour encore sous le giron du système octroyé.

L'article 4 du décret créant la CNSSAP re-

prend certes ces agents à statuts spécifiques dans le champ d'application personnel de la CNSSAP, mais les lois régissant leur carrière ne prévoient malheureusement pas en leur faveur un système de retraite contributif obligatoire.

Le deuxième pari est celui de la définition d'une vraie politique salariale incitative pour améliorer les prestations de retraite, en vertu de la proportionnalité qui existe dans les systèmes contributifs, entre les prestations, les cotisations et le salaire d'activité.

Enfin, le troisième pari à réussir est celui de l'extension du champ d'application matériel par l'organisation et le financement, au profit des agents publics, d'autres branches de sécurité sociale notamment celles des risques professionnels et d'assurance maladie.

Pour TOMBOLA MUKE, le pari de la réforme de la sécurité sociale sera réussi à 100% à la faveur de la réalisation de tous ces prochains pas identifiés.

Pendant deux dizaines de minutes, le Chargé de mission a su capter l'intérêt de son auditoire à l'issue de son exposé. Il faut rappeler que cette sortie publique rentre dans le cadre de la culture institutionnelle de la CNSSAP marquée par la pratique de rendre compte.

OPEN DAY AVEC LA CLIENTÈLE



Dans le souci d'améliorer au quotidien la culture de l'écoute de la clientèle, en vue d'augmenter sa satisfaction à travers un management proactif de la relation client, la CNSSAP a, une fois de plus, ouvert ses portes aux retraités assujettis à son régime ce 27 novembre 2020.

L'objectif principal de cette activité était de rapprocher la CNSSAP de sa clientèle afin d'instaurer un climat de confiance entre les parties.

La causerie a principalement tourné autour de la revalorisation de la pension de la retraite et de l'impact du grade de sortie dans le calcul de la pension de retraite. Il faut noter que le Service Exploitation de la CNSSAP a levé l'option de revenir sur ce thème lors de nombreuses rencontres avec la clientèle en raison de la récurrence des préoccupations de cette dernière sur la question.

Face à ses invités, le Responsable de l'exploitation, M. Yannick MAVITA, est revenu sur la méthode de calcul des pensions leur servies et les éventuels mouvements qui peuvent s'y opérer.

De leur côté, ayant été suffisamment éclairés sur la question et ayant reconnu les efforts déployés par la CNSSAP dans la qua-

lité et la régularité des services leur rendus, les retraités ont tout de même émis le vœu d'un relèvement général du niveau des pensions servies notamment en raison des services rendus à la nation dans l'exercice de leur carrière. Au regard de la responsabilité gouvernementale à laquelle est strictement rattachée cette compétence, les convives n'ont pas manqué de solliciter de la CNSSAP de porter ce plaidoyer.

Pour clôturer ces riches moments d'échanges et d'intenses familiarités, les retraités ont partagé un repas avec le staff et sont repartis gaiement chez eux avec quelques articles promotionnels de la CNSSAP.





Caisse Nationale de Sécurité Sociale
des Agents Publics de l'Etat

**Première institution
publique en RDC
certifiée**

ISO 9001

🏠 Aile 4, 2^{ème} étage,
Bâtiment de la Fonction Publique
Kinshasa/Gombe

📧 contact@cnssap.cd
www.cnssap.cd

☎ +243 82 99 08 482

Système
de Management
certifié





AISS : ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES ENRICHISSANT ENTRE LA CNSSAP ET LE BLAISAC

Grand aura été l'honneur et énorme le privilège qu'a eu la CNSSAP de recevoir le mardi 27 octobre 2020, à son siège national le BLAISAC, Bureau de Liaison de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale pour l'Afrique Centrale.

Honoré de cette visite, le Chargé de mission de la CNSSAP, TOMBOLA MUKE, a dressé en quelques lignes l'historique de la CNSSAP et ses réalisations depuis son opérationnalisation en 2017 et son adhésion à l'AISS en février 2018 jusqu'à ce jour. Ce faisant, le numéro un de la CNSSAP a dans son mot de bienvenue, tenu à remercier sincèrement le BLAISAC qui était représenté par le Président du comité Directeur, Madame Agnès MWAD NAWAJ KATANG, Directeur

Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de la République Démocratique du Congo (CNSS), accompagnée pour l'occasion de l'Officier de Liaison du BLAISAC ainsi que plusieurs hauts cadres de la CNSS.

Face au BLAISAC, le Chargé de mission a réitéré ses félicitations à Madame le Directeur Général de la CNSS pour le travail abattu durant plusieurs années dans le secteur de la sécurité sociale en RDC, et ce, avant de placer un mot sur les prouesses accomplies jusqu'ici par la CNSSAP grâce à un travail pointu de son personnel. M. TOMBOLA MUKE a également rappelé qu'à ce jour la CNSSAP compte trois sites dont son siège au Bâtiment de la Fonction publique, une agence à Kinshasa sur l'avenue des Huileries et une autre à Lubumbashi. Disposant d'un seul employeur qu'est l'Etat, « la CNSSAP compte près de 177204 cotisants », a par ailleurs lâché le numéro 1 de la CNSSAP, qui envisage l'accroissement de ce nombre suite à l'extension de la couverture en sécurité sociale dans le secteur public.

Parlant de la transparence, de la bonne gouvernance et du système management de la qualité (SMQ) qu'a implémenté la CNSSAP,

le Chargé de mission a évoqué lors de cette rencontre, les mérites de cette jeune institution nationale certifiée ISO 9001. Dans ce sens, il a renseigné ses hôtes sur le lancement de l'application mobile CotizApp, qui permet à l'agent public de retracer ses cotisations et simuler sa pension future comme l'une des dernières innovations marquant l'amélioration continue.

Lignes directrices et bonnes pratiques

Du côté du BLAISAC, Madame Agnès MWAD NAWÉJ a signifié que l'objectif du BLAISAC est de collaborer et mettre en œuvre le programme d'activités régionales de l'AISS pour l'Afrique centrale dans le cadre des objectifs du programme de l'Association et les défis prioritaires qu'elle a définis, en vue de garantir les échanges de bonnes pratiques au sein des organismes membres. D'après elle, la CNSSAP devrait participer à des séminaires techniques, atelier de l'académie, les tables rondes, les actions d'assistance en faveur des organismes en difficultés, la mutualisation des moyens, recherche, études et enquêtes en matière de sécurité sociale, afin de favoriser la confrontation d'expériences et l'échange d'informations, de bonnes pratiques et d'expertises entre les membres du BLAISAC.

Ils n'étaient pas venus pas les mains vides. Les membres de BLAISAC ont, à travers le Directeur Général Agnès MWAD NAWÉJ KATANG, remis quelques cadeaux aux responsables de la CNSSAP. Telle une coïncidence, la CNSSAP avait prévu aussi quelques cadeaux pour honorer le BLAISAC. Au final, cette rencontre a été sanctionnée par une visite guidée des installations de la CNSSAP.

D'emblée, il sied de noter que la visite du BLAISAC s'inscrivait dans le cadre de sa traditionnelle tournée dans la sous-région. Il était question d'échanger avec les responsables de la CNSSAP sur les objectifs que poursuit le Bureau de liaison dans son présent mandat et rappeler les lignes directrices de l'AISS qui implique la bonne gouvernance ; la qualité des services ; le recouvrement des cotisations et conformité ; l'investissement des fonds de la sécurité sociale et la prévention des risques professionnels, pour ne citer que ceux-là.





CNSSAP : REPRISE DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DE TERRAIN

Après une longue période d'absence due à la situation sanitaire, la CNSSAP a repris ses bonnes habitudes de visites aux assurés sociaux aux lieux de service pour des échanges fructueux autour du régime de sécurité sociale qu'elle gère.

Ce vendredi 18 décembre 2020, l'équipe de communication de la CNSSAP a effectué une descente au Secrétariat Général à la Culture et Arts pour une séance de sensibilisation. C'est autant sous le signe de la reprise progressive des activités que sous celui du devoir d'informer que le personnel de cette administration, par ailleurs déjà bénéficiaire des cartes de sécurité sociale lui délivrées après les opérations d'immatriculation effectuées en sa faveur, a connu cette activité pour la première fois.

Le Chargé de communication de la CNSSAP, orateur du jour, n'a pas manqué de présenter préalablement les vœux de festivités de fin d'année à son auditoire, en souhaitant que l'an 2021 pointant à l'horizon offre à la CNSSAP et à ses assujettis de

consolider leur familiarité cristallisée ce jour par cette séance d'échange. A la suite de son intro, Dan KANIKI a tout de suite aborder le vif du sujet. Contexte de création de la CNSSAP, objet et missions ont fait l'objet de cette entame de discussion. Il a également discoursé sur les métiers de la CNSSAP en éluçant les modalités pratiques de faisabilité de chacun, à savoir :

- L'immatriculation ou enregistrement des assurés dans la base de données CNSSAP ;
- La retenue des cotisations sociales ;
- Le paiement des prestations de sécurité sociale.



Le Chargé de communication a ensuite abordé la question des assujettis au régime. A ce sujet, il a rappelé qu'à ce jour seuls les agents de carrière des services publics de l'Etat sont effectivement concernés par les activités de la CNSSAP en raison des limites légales contemporaines, d'où la nécessité de l'adoption d'une loi portant régime spécial de sécurité sociale des agents publics de l'Etat. Quelques aspects techniques contenus dans le projet de Loi portant régime spécial de sécurité social des agents publics de l'Etat se trouvant dans le pipeline de l'assemblée nationale ont aussi émaillé le propos de l'orateur. Enfin, il a été question des ressources de la CNSSAP et globalement la répartition de leurs dépenses comme convenu dans le Décret créant la CNSSAP.

Demeurés très attentifs à l'exposé du CCOM, les sensibilisés ont également fait part de leurs préoccupations à travers une série de questions qui a notamment porté sur le statut de NU ou NP, la gestion et la prise en charge des maladies ou accidents de travail, la gestion des décès en cours de carrière, les procédures d'ouverture des droits pour les bénéficiaires survivants. A tous ces questionnements, le personnel du Secrétariat Général à la Culture et Arts a obtenu des réponses claires qui ont su apaiser leurs inquiétudes.

Il sied de préciser que la CNSSAP prévoit par trimestre deux séances de sensibilisation avec les administrations, afin de leur permettre de mieux s'imprégner des objectifs et mission qui lui sont assignés dans la gestion de prestations sociales des agents publics de l'Etat. Cap désormais sur la prochaine destination administrative auprès de laquelle les mêmes questions seront abordées.



FOCUS SUR LA REVUE DE DIRECTION 2020



Fidèle à ses engagements, la CNSSAP a procédé le samedi 28 novembre 2020 à la grande réunion de la revue de direction, en présence de tous les pilotes et co-pilotes des différents processus. Au terme d'une longue journée d'intenses réflexions, les travaux de la revue de direction ont permis à l'entreprise de passer en revue tous les services et d'en établir un bilan exhaustif afin d'évaluer le niveau de performance atteint au travers des différents objectifs assignés au cours de l'exercice 2020.

Pour rappel, la revue de direction est une réunion planifiée qui se déroule au sein d'un organisme pour faire le point sur son système de management. Elle est une exigence de nombreuses normes de management dont ISO 9001 implémentée au sein de la CNSSAP.

La revue de direction constitue ainsi un processus qui permet une analyse factuelle du passé, afin de redéfinir un plan d'action, réaffirmer son engagement dans le système de management et libérer des moyens pour le prochain cycle. C'est une rencontre annuelle d'une unicité marquée par la particularité de la révision de tout le système de management de la qualité de fond en comble.

Analyses des résultats des indicateurs de performances de chaque processus par rapport aux objectifs fixés, propositions des plans d'actions permettant de les améliorer conformément aux exigences de la norme, c'est à ça que se sont attelés la vingtaine des membres du personnel de la CNSSAP conduit par l'ensemble de son équipe dirigeante.

DE



Dans une allure décontractée, chacun des participants a exprimé en toute aise sa volonté de voir rehausser les performances du processus auquel il appartient ainsi que ceux des autres. La parole a été distillée de façon à permettre au moins bavard de tous de vider son sac. Tenant compte du fait que l'activité a été tenue en dehors des installations de la CNSSAP et prévoyait occuper la journée, les protagonistes ont eu droit à plusieurs tranches de pauses afin de se ressourcer.

Les analyses ainsi débouchées des objectifs fixés lors de la revue de direction 2019 ont permis à chaque processus de recadrer le tir à travers une nouvelle fixation des objectifs plus réalistes, à exécuter dorénavant, puis le long de l'an 2021, avant d'être évalués lors du prochain exercice du genre.

A la clôture, le Chargé de mission de la CNSSAP, TOMBOLA MUKE, a exprimé sa satisfaction quant aux performances enregistrées. « Je voudrais encore une fois remercier chacun de vous et vous féliciter pour le gros travail abattu qui a notamment permis de réaliser à 100%, en dépit du contexte de l'année 2020, toutes les actions retenues lors de la dernière revue de direction de 2019.. », s'est-il exprimé.

Signalons que les travaux de la revue de direction ont débuté à 07h00' et se sont clôturés à 23h50' avec comme point de chute une photo de famille qui a immortalisé l'événement.



ACTIVITES SPORTIVES

Marche de santé

Date : 17 octobre 2020

Point de départ : Village VENUS /N'SELE

Point de chute : Espace LA SABLIERE /N'SELE

Distance parcourue : 10km

Durée du trajet : 1h35'





Match de Football

Date : 31 Octobre 2020

Lieu: Terrain ULTRAS (Lingwala)

Equipes : CNSSAP vs MCP (Moto Club Les Passionnés)

Score final : 4-4





